

LIGNES DIRECTRICES

Le programme de Bourses d'études d'OMNI Television investit dans des étudiantes et étudiants talentueux qui poursuivent des études postsecondaires dans un domaine lié au journalisme et souhaitent faire carrière en journalisme ethnique et dans une langue étrangère, et leur offre du soutien.

Voici ce que vous devez savoir.

NOMBRE DE BOURSES D'ÉTUDES ET VALEUR/DURÉE DU FINANCEMENT

Des bourses d'une valeur totale de 20 000 \$, et pouvant aller de 1000 \$ à 5000 \$ chacune, seront offertes partout au Canada, en fonction de la qualité des dossiers de candidature.

ADMISSIBILITÉ

Toute personne qui présente une demande doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Détenir la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente au Canada au moment de la présentation de la demande;
- Prévoir d'entamer ou de poursuivre des études à temps plein dans un programme menant à l'obtention d'un baccalauréat, d'une maîtrise, d'un certificat d'études supérieures ou d'un diplôme collégial dans un domaine lié au journalisme.
- Compter faire carrière en journalisme ethnique et **dans une langue étrangère.**

ÉTABLISSEMENTS ADMISSIBLES :

Les personnes qui fréquentent un établissement d'enseignement canadien ou un établissement affilié ayant le pouvoir de conférer des grades ou des diplômes (p. ex. une université, un collège ou un cégep) sont admissibles.

DOMAINE D'ÉTUDES ET EXIGENCES RELATIVES AU PROGRAMME

Les personnes qui poursuivent des études collégiales, supérieures, de baccalauréat ou de maîtrise dans les domaines suivants, liés au journalisme, sont admissibles :

- Journalisme
- Communications
- Études médiatiques
- Radio et télévision
- Études cinématographiques
- Photographie
- Radiodiffusion

CONDITIONS ET RESTRICTIONS

Les personnes qui obtiennent une bourse doivent s'en servir au cours de l'année scolaire pour laquelle elle est accordée.

PROCESSUS DE DEMANDE

[OMNI Television](https://portal.scholarshippartners.ca/welcome/omnitv_fr/) est le seul radiodiffuseur multilingue et multiculturel au Canada. Les demandes de bourses d'études d'OMNI Television doivent être soumises par l'entremise du portail en ligne au plus tard le **14 mai 2026, à 13 h (HE)** au https://portal.scholarshippartners.ca/welcome/omnitv_fr/.

Le formulaire de demande comprend les éléments suivants :

1. Énoncé personnel :

Les candidates et candidats doivent soumettre des réponses aux questions ci-dessous en format vidéo ou par écrit. Voici les directives pour chacune des parties :

- **Langue**

Formats acceptés :

- Vidéo : 1 à 2 minutes
- Texte : 200 à 300 mots

Ces bourses s'adressent aux personnes souhaitant faire carrière en journalisme dans une langue étrangère, autre que l'anglais, le français et les langues autochtones. Indiquez clairement une langue que vous parlez couramment en précisant la manière dont vous l'utiliserez dans le cadre de votre carrière en journalisme.

- **Nouvelles, processus journalistique et importance pour la communauté**

Formats acceptés :

- Vidéo : 1 à 2 minutes
- Texte : 300 à 500 mots

Choisissez une histoire d'actualité au Canada et décrivez la manière dont vous feriez vos recherches et la couvririez pour votre communauté. Pourquoi est-ce important? Comment envisageriez-vous de susciter l'intérêt de l'audience?

- **Justification :**

- **Vidéo SEULEMENT : 1 à 2 minutes**
- **Comme le conseil consultatif souhaite évaluer la capacité des candidates et candidats à s'exprimer oralement, seules les réponses en format vidéo seront acceptées pour cette partie. Les candidates et candidats doivent téléverser leur vidéo sur YouTube en veillant à ce qu'elle soit accessible au public (à configurer dans les paramètres de confidentialité) et fournir le lien de la vidéo dans le champ de texte ci-dessous :**

Décrivez une expérience lors de laquelle vous avez démontré votre capacité d'analyse et votre esprit critique dans le cadre d'un engagement bénévole, de votre vie familiale, de défis personnels ou d'une adaptation à un nouvel environnement. Dans quelle mesure cette expérience a-t-elle renforcé votre aptitude à gérer l'incertitude, et comment envisagez-vous de mettre ces compétences à profit dans votre parcours menant à une carrière en **journalisme dans une langue étrangère**?

2. Activités bénévoles, communautaires et parascolaires :

Fournissez la liste de vos activités les plus récentes.

Seules les demandes complètes seront évaluées, et aucune demande de report de la date limite ne sera accordée. Les personnes qui présentent une demande doivent veiller à ajouter l'adresse bourses@univcan.ca à leur liste d'expéditeurs autorisés dans les options de gestion de courriels afin de pouvoir continuer à recevoir les messages importants de Partenaires en bourses d'études Canada (PBEC). Pour toute question, veuillez communiquer avec Partenaires en bourses d'études Canada (PBEC) au <https://spc.univcan.ca/>.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Seules les demandes complètes seront évaluées, et aucune demande de report de la date limite ne sera accordée. Les demandes sont évaluées en fonction de la qualité et de la pertinence des réponses fournies aux parties 2 et 3.

PROCESSUS DE SÉLECTION

La sélection des titulaires est assurée par le conseil consultatif d'OMNI Television. Le bénévolat et l'engagement civique seront considérés comme un atout lors du processus de sélection.

Toutes les personnes ayant soumis une demande seront informées des résultats du processus de sélection par courriel.

DEMANDES RETENUES

Les personnes dont la demande est retenue en seront informées en août. Elles seront tenues de compléter le processus d'acceptation de la bourse d'études en ligne et de transmettre tous les documents requis, dont la preuve d'inscription à leur établissement d'enseignement.

Les noms et photos des titulaires d'une bourse d'études pourraient être utilisés à des fins de promotion du présent programme de bourses d'études ou pour toute initiative éducative d'OMNI Television.

VERSEMENT

Le versement de la bourse d'études sera effectué à la fin du processus d'acceptation de celle-ci et après l'examen de tous les documents justificatifs. Selon la méthode de paiement utilisée, la réception du versement peut prendre de six à huit semaines. Le montant de la bourse sera versé à l'établissement d'enseignement au nom du commanditaire du programme.

Il revient aux titulaires de veiller à ce que le paiement de leurs droits de scolarité soit effectué dans les délais prévus par leur établissement d'enseignement, peu importe la date de réception de la bourse d'études. Les établissements d'enseignement verseront le paiement aux titulaires selon les pratiques en vigueur.

Les communications se feront par l'entremise du portail. Les titulaires d'une bourse sont responsables d'informer Partenaires en bourses d'études Canada (PBEC) de tout changement de leurs coordonnées en tenant leurs renseignements à jour sur le portail.

L'administration du programme de bourses d'études d'OMNI Television a été confiée à PBEC, une division d'Universités Canada. Universités Canada est associée à des entreprises de premier

plan de presque tous les secteurs de l'économie grâce aux services de gestion et d'administration de plus de 140 programmes de bourses d'études qu'elle offre à des entreprises, à des organismes gouvernementaux et à des fondations privées de partout en Amérique du Nord. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le www.univcan.ca/fr Rogers Media inc. se réserve le droit de modifier son parrainage du programme de bourses d'études ou d'y mettre fin sans préavis.

PARTENAIRES EN BOURSES D'ÉTUDES CANADA

Réf. : Bourses d'études d'OMNI Television

350, rue Albert, bureau 1610, Ottawa (Ontario) K1R 1A4

Sans frais : 1 844 567-1237**Scholarship
Partners Canada.
Partenaires en bourses
d'études Canada.**